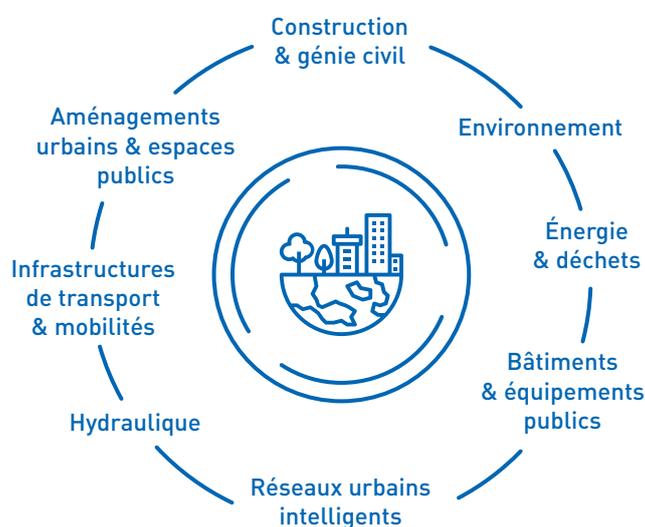




SOUTENEZ LA GRANDE ÉCOLE DU GÉNIE URBAIN AVEC LA TAXE D'APPRENTISSAGE 2022

L'École des Ingénieurs de la Ville de Paris

propose une offre complète de formation qui répond aux attentes de l'ensemble des secteurs du **génie urbain**.



— Formation ingénieur.e en génie urbain.
En 2022, elle devient accessible par la voie de l'apprentissage.

— Bicursus ingénieur.e et architecte

— **Mastères spécialisés** URBANTIC «Ville et Numérique» et URBEAUSEP «Gestion des eaux usées et pluviales en ville»

— **D-PRAUG** – Programmation urbaine et architecturale

— **Licence pro** «Assistant.e chef de projet en aménagement de l'espace» et **diplôme** «Assistant.e en architecture»

— **Formation continue** inter et intra-entreprise

— **VAE** – Validation des acquis de l'expérience

Votre soutien est essentiel pour développer les compétences des élèves de l'EIVP et ainsi contribuer à l'expertise et savoir-faire de vos futurs employés.

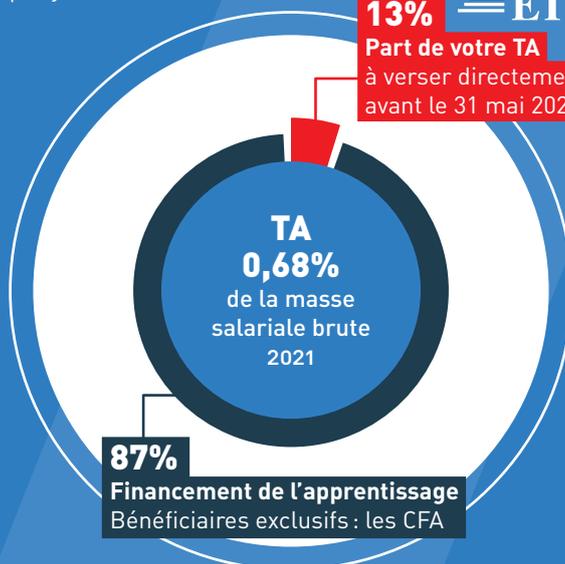


Une école de référence



47 %

de nos élèves sont des femmes



Diversité & égalité des chances



97 %

insertion professionnelle de nos diplômés à 6 mois



L'École des Ingénieurs de la Ville de Paris est habilitée à recevoir directement 13% de votre taxe d'apprentissage.



POURQUOI DEVENIR PARTENAIRE DE L'EIVP ?

— Accroître la qualité du recrutement de vos futurs talents parmi nos élèves

— Valoriser vos métiers, vos solutions innovantes et votre marque employeur

— Proposer vos projets à nos élèves au sein de leurs parcours pédagogiques

— Participer à l'écosystème EIVP : réseaux de recherche, études de cas, conférences, etc.

COMMENT VERSER DIRECTEMENT VOTRE 13% À L'EIVP ?

1. Rendez-vous sur notre plateforme

<https://paiement.eivp-paris.fr/ta/> ou scannez ce QR code

2. Remplissez le bordereau de versement

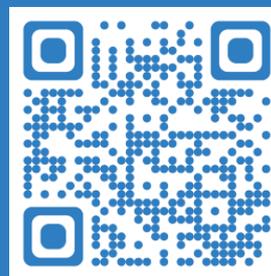
3. Effectuez le versement 13% de votre taxe d'apprentissage

Par virement

Établissement : DRFIP – Service ELI
IBAN : FR46 3000 1000 64R7 5100 0000 052
BIC : BDFEFRPPCCT
en précisant la référence « TA 2022 » et le nom de votre entreprise

Par chèque

À l'ordre de « EIVP » et envoyé par voie postale à l'adresse indiquée en bas de page



Code UAI
0750043P

Effectuez votre versement avant le 31 mai 2022

Votre contact

Nathalie Baudson
01 76 21 59 83
taxe-apprentissage@eivp-paris.fr

La Grande École du génie urbain vous remercie pour votre soutien !

**ÉCOLE DES INGÉNIEURS
DE LA VILLE DE PARIS**
80, rue Rébeval, 75019 Paris
www.eivp-paris.fr

